

Devis technique – LeFLOFRANCO

***Pour un spectacle allant jusqu'à 300-400 élèves dans un gymnase (par exemple)**

For a group of 300-400 students in a school gym setting (for example)

2 Micros vocals (vocal mics)

1 mixeur avec au moins 8 entrées (8 inputs minimum)

2 subwoofers 1000 W

Y/S Heavy Duty Steel Subwoofer tube

YSL 12"/1" 440W Peak Active Cab w/MXR

1 LP-LE D4X

5 moniteurs total (1 yxl 12 pour le Dj)

Fillages et extensions (10 XLR)

4 cordes de ralonges (extention cords)

4 power bars

1 table d'au moins 6' (6' table for DJ)

*Si les artiste voyage par avion, le diffuseur doit aussi prévoir la location d'un mixer RANE One (dj controller), mais si le spectacle est dans la région de l'Ontario (Ottawa-Gatineau), le DJ voyagera avec son propre mixer RANE One.

Pour toutes questions techniques vous pouvez faire appel à :

DJ Skorpyon

514-349-7088

Info@djskorpyon.com





mandatory moniitor



+ 2 additional microphones ready on side of stage for guest artists.

optional moniitor

mandatory moniitor

mandatory moniitor

optional moniitor



RIDER - CONDITIONS SPÉCIFIQUES POUR FLO

Le « rider » et toutes autres annexes au contrat font partie intégrale de l'entente entre l'artiste et le diffuseur. La signature des deux parties sont nécessaires sur le « rider » et toutes annexes afin que le contrat soit validé. Tout amendement doit être négocié et approuvé par les deux parties.

1. TRANSPORT LOCAL

- a. Si l'artiste arrive par voie aérienne ou par train, le diffuseur est d'accord de fournir un accueil de transport local de l'aéroport à l'hôtel (ou l'hébergement), et entre l'hôtel et la salle de spectacle.
- b. Si l'artiste arrive par voie terrestre, le diffuseur est d'accord de fournir deux espaces de stationnements à la salle ou près de la salle de spectacle, sans coûts supplémentaires pour l'artiste.
- c. Typiquement, ils sont 2 artistes qui voyagent, parfois 3, donc prévoir un transport qui peut accommoder les artistes.

2. INSTALLATION et DÉMONTAGE

- a. Le diffuseur fournira au minimum UNE (1) personne (capable de transporter au moins 10lb) pour assister avec l'installation et le démontage.
- b. Le diffuseur donnera accès à la salle au moins DEUX (2) heure avant le début du spectacle. Si tout fois, l'artiste arrive avec tout l'équipement de son, il faut prévoir au moins TROIS (3) heures de temps d'installation.
- c. L'équipe doit allouée au minimum 60 minutes pour le démontage.

3. LOGES

- a. Le diffuseur mettra des bouteilles d'eau (minimum 6) à la disposition des artistes.
- b. Le diffuseur mettra à la disposition des artistes :
 - i. Serviettes (4)
 - ii. Power bars (2) *voir devis technique
 - iii. Ralongs (au moins 2) *voir devis technique
 - iv. Rouleau de duct tape noir (1)
- c. Le diffuseur mettre un léger goûter à la disposition des artistes au moment de l'installation (soit 2h avant le spectacle). Ce goûter devrait inclure (si possible) ces demandes spéciales des artistes :
 - i. Légumes crus (plateau)
 - ii. Fruits frais (plateau)
 - iii. Barres tendres, chips, cookies ce genre de snack

4. DEVIS TECHNIQUE

- a. Le diffuseur confirme avoir reçu et compris le devis technique qui fait partie intégrale du contrat.
- b. Le diffuseur communiquera avec le directeur technique pour toute question reliée avec la technique.

Le contrat et cette annexe constituent une seule et unique entente. Aucune modification ne peut être apporté à cette entente sans l'accord des deux parties. Si le diffuseur ne respecte pas le contenu de cet annexe et ce contrat, l'artiste se réserve le droit d'annuler la dite entente sans préjudice et le diffuseur comprend qu'il devra payer le cachet complet.

Représentant Diffuseur

Représentant Artiste

Date : _____